

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 1<sup>er</sup> décembre 2021**

**Objet : Annexe au protocole d'accord financier relatif au déploiement FttH jalon 2 sur le département de la Creuse.**

L'an deux mille vingt et un, le premier décembre à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt-deux novembre 2021, se réunit en session ordinaire, en salle Lac de Causse au Conseil régional, site de Limoges, en présentiel et sous forme de visio-conférence, sous la présidence de Jean-Marie Bost, son Président.

En exercice : 54 – 164 voix

Présents :36 (dont 12 procurations) - 122 voix

Votants : 36 Pour soit 122 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – Président	Conseiller Départemental Haute-Vienne
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2 <sup>ème</sup> VP	Vice-Présidente Département Corrèze
Mme Hélène FAIVRE – 6 voix – 3 <sup>ème</sup> VP	Vice-Présidente Département Creuse
Mr Stéphane DESTRUHAUT – (proc donnée à Mr Leblois) – 6 voix – 4 <sup>ème</sup> VP - VISIO	Vice-Président Département Hte-Vienne
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5 <sup>ème</sup> VP	Conseiller Agglo Bassin Brive
Mr Alain GRASS – 1 voix – 6 <sup>ème</sup> VP - VISIO	Conseiller comm CC Marche Combraille Aquitaine
Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix – 7 <sup>ème</sup> VP	Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Mme Patricia BUISSON – (procurat donnée à Mme Rome) – 6 voix	Vice-Présidente Département Corrèze
Mr Jean-Jacques CAFFY – 1 voix - VISIO	Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Mr Camille CARCAT – (procurat donnée à Mr Léger) – 1 voix	Vice-Président CC Portes Creuse Marche
Mr Pierre CHEVALIER – (procurat donnée à Mr Bost) – 2 voix	Président du Syndicat de la Diège
Mme Céline COLLET-DUFAYS – 1 voix - VISIO	Vice-Présidente de la CC Creuse Grand Sud
Mr Fabrice DELAPORTE – (procurat donnée à Mr Grass) – 1 voix - VISIO	Conseiller communautaire CC Pays Dunois
Mr Jean DUCHAMBON – 1 voix	Vice-Président de la CC POL
Mr Bruno FLEURY – 1 voix	Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Mr Albin FREYCHET –15 voix	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mme Sylvie GERMOND – (suppléante de Mr Vilard) – 1 voix - VISIO	Conseillère communautaire de la CC Ouest Limousin
Mr Thierry GODME – 1 voix - VISIO	Vice-Président CC Val de Vienne
Mr Fabien HABRIAS – (suppléant de Mr Allard) – 1 voix	Vice-Président CC POL
Mr Mathieu HAZOUARD – (procurat donnée à Mr Nauche) – 15 voix	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mr Jean-Marie HARRY – 1 voix	Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Mr Christian JACQUIER – (procurat donnée à Mr Barrière) – 1 voix	Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Mr Jean-François LABBAT – (procurat donnée à Mr Fleury) – 1 voix	Vice-Président Tulle Agglo
Mr Bernard LAUSERIE – (procurat donnée à Mr Horry) – 1 voix	Conseiller communautaire CC ELAN
Mr Jean-Claude LEBLOIS – 6 voix - VISIO	Président Département Haute-Vienne
Mr Jean-Luc LEGER – 6 voix	Conseiller Départemental Creuse
Mr Yves LE GOUFFE – (procurat donnée à Mr Muzette) - 1 voix - VISIO	Président de la CC Briance Combade
Mr Alain MARSAT – (suppléant de Mr Comby) - 1 voix VISIO	Conseiller comm CC Pays Lubersac Pompadour
Mr Alexandre MAZIN – (suppléant de Mr Faucher) - 1 voix	Vice-Président de la CC Noblat
Mr Guy MONTEY – 1 voix - VISIO	Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne
Mr Thierry MUZETTE – 1 voix - VISIO	Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière
Mr Philippe NAUCHE – 15 voix	Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Mr Pierre PEYRAMAURE - 2 voix	Délégué communautaire Syndicat de la Diège
Mr Christian PRADAYROL – (procurat donnée à Mr Bernardie) – 2 voix	Vice-Président Agglo Bassin Brive
Mme Valérie SIMONET – (procurat donnée à Mme Faivre) - 6 voix	Présidente du Département de la Creuse
Mr Pierre VERGNOLLE – 1 voix	Vice-Président la CC du Pays de St Yrieix

Sont excusés :

Mr Jean-Louis BACHELLERIE – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières
Mr François BARNAUD – (et son suppléant) - 1 voix	Vice-Président Agglo Grand Guéret
Mr Thierry COTICHE – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Creuse Sud-Ouest
Mr Stéphane DELAUTRETTE – (et son suppléant) – 1 voix	Président CC Pays Nexon Monts Châlus
Mme Sarah GENTIL – (et son suppléant) – 2 voix	Adjointe au Maire Ville de Limoges
Mr Henri LECLERE – (et son suppléant) – 1 voix	Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret
Mr Etienne LEJEUNE – (et son suppléant) 1 voix	Président CC Pays Sostranien
Mr Vincent LEONIE – (et son suppléant) – 2 voix	Adjoint au maire de la Ville de Limoges
Mr Jean-Michel MONTEIL – (et sa suppléante) - 1 voix	Vice-Président CC Midi Corrèzien
Mr Philippe MOULIN – (et son suppléant) – 1 voix	Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val'Dordogne
Mr Olivier MOUVEROUX – (et son suppléant) – 1 voix	Président CC Bénévent Grand Bourg
Mr Vincent PEYRESBLANQUES – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Gartempe St Pardoux
Mr Philippe ROCHE – (et son suppléant) – 2 voix	Délégué titulaire du Syndicat de la Diège
Mr Vincent TURPINAT – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Mme Stéphanie VALLEE – (et son suppléant) – 6 voix	Conseillère Départementale de la Corrèze
Mr Philippe VIDAU – (et son suppléant) – 2 voix	Vice-Président Agglo Bassin Brive
Mr François VINCENT – (et son suppléant) - 15 voix – 1 <sup>ER</sup> VP	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mr Rémy VIROULAUD – (et son suppléant) – 2 voix	Adjoint au Maire Ville de Limoges

Conformément aux délibérations n°687 et 778 actant et actualisant le plan de financement relatif au déploiement du jalon 2 FttH sur le département de la Creuse, la part financière **EPCI/CD23** est portée intégralement par des **emprunts** contractés par le Syndicat Mixte **DORSAL** pour un montant total de **55M€**.

Ces délibérations autorisent, par ailleurs, le Président du Syndicat à lancer les consultations bancaires, à négocier au mieux et à signer les arrêtés de décision et les contrats avec les banques.

2 périodes de consultations bancaires ont été lancées : octobre 2020 et septembre 2021. A l'issue de celles-ci, le Président du Syndicat en accord avec le Conseil Départemental de la Creuse et dans un but **d'optimisation financière** tant sur les coûts, que sur les modalités, les échéances de mobilisation et les durées, a signé les contrats bancaires ci-dessous :

Banque	Montant du prêt en M€	Durée en année	Durée phase de mobilisation en mois	Déblocage des fonds	Taux fixe	Taux
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre Ouest	20	20	24	01/2023	Oui	0,66%
Banque Postale	10	20	12	12/2022	Oui	0,92%
Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin	5	20	24	12/2024	Oui	1,04%
Banque des Territoires /Caisse des Dépôts et Consignations	15	40	60	12/2026	Non	1,56% 1,06% +livret A
Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin - Prêt relais	15	5	SO	Immédiat	Oui	0,55%

Il est nécessaire de préciser que le **prêt relais ne s'ajoute pas** aux autres prêts long-terme mais est utilisé uniquement durant la phase de mobilisation du prêt Banque des Territoires, prêt relais et prêt Banque des Territoires couvrant, en réalité, le même besoin de financement.

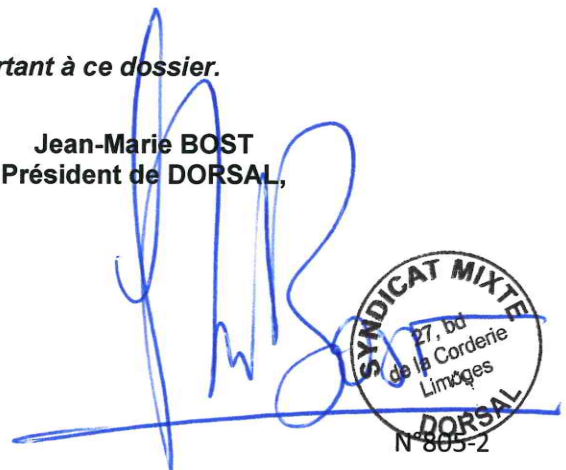
In fine, le montant total des emprunts long-terme représente, à ce stade, **50M€**. Le syndicat se réserve la possibilité, en cas de besoin, de mobiliser 5M€ supplémentaire.

Enfin, le **Conseil Départemental de la Creuse** garantit à hauteur de 50% le prêt 20M€ du Crédit Agricole et 100% du prêt Banque Postale soit au total une **garantie de 20M€**.

**Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité :**

- de prendre acte de l'annexe au protocole d'accord financier relatif au déploiement FttH sur le jalon 2 Creuse,
- d'autoriser le Président à lancer une nouvelle consultation bancaire en cas de besoin et à négocier au mieux avec les banques,
- d'autoriser le Président à signer tout acte se rapportant à ce dossier.

Jean-Marie BOST  
Président de DORSAL,




Certifié transmis au représentant de l'Etat le  
Publié par affichage le : 03 décembre 2021

